DÉLIBÉRATION n° 2024-06-3
Portant sur l'admission en Master 2024-2025

(règlements d'admission en Master 1 et en Master 2, critères additionnels et attendus à l'entrée en Master 1, capacités d'accueil en Master 1)

Point inscrit à l'ordre du jour n° 10c

Conseil d'administration du 26 février 2024

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 612-1, L. 612-6, L. 712-3 et L. 712-6-1 I ;
Vu le décret n°2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu les arrêtés du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion, mis à jour le 15 septembre 2022 ;
Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 28 novembre 2023 ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration **valident pour l'année universitaire 2024-2025 :**

- **Les règlements d'admission en Master 1 et en Master 2 ;**
- **Les capacités d'accueil en Master 1 ;**
- **Les critères additionnels et attendus à l'entrée en Master 1.**

Les documents sont annexées.

Résultats du vote						
Vote	électronique					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :				35		
N'ayant pas pris part au vote				3		
Nombre de voix	pour	30	contre	0	abstention(s)	2

Fait à Saint-Denis le **26 février 2024**
Docteur Dominique MORAU

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION DAJI

Premier Vice-Président de l'Université de La Réunion

Transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités, le 18 MARS 2024

Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le 18 MARS 2024

			A	B	C	D	E	F		G
Mention des diplômes de Master	**Parcours de formations**	**Capacité globale**	**Capacité d'accueil formation initiale 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)**	**Capacité d'accueil formation itiniale par apprentissage 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)**	**Capacité d'accueil formation continue par alternance 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)**	**Capacité d'accueil formation continue (hors alternance) 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)**	**Capacité d'accueil validation des acquis 2024/2025 (hors redoublants et étrangers) (Candidats ne présentant pas un diplôme de licence ou équivalent)**	**Capacité d'accueil des étudiants étrangers études en France 2024/2025 (hors redoublants)**	**Capacité d'accueil accord international 2024/2025**	**Capacité d'accueil des redoublants 2024/2025**
Humanités Numériques		25			5	5	5		10	
Comptabilité-contrôle - audit		27	22	0	0	0	2	1		2
Économie appliquée	Economie Appliquée	50	22	0	0	0	7	6		5
	Prépa-talents		10	0	0	0	0	0		0
Droit des affaires		30	24	0	0	2	1	2		1
Master relation internationale (sous réserve)		25								
Droit du Notarial		25	16	0	0	3	1	3		2
Droit public	Droit Public	50	24	0	0	0	1	2		3
	Prépa-talents droit public		20	0	0	0	0	0		0
Justices Procès Procédures		30	29	0	0	0	1	0		1
Gestion des ressources humaines		30	0	0	28	0	0	0		2
Management et administration des entreprises	Créations et développement d'entreprise innovante	30	0	10	0	10	10	0		0
Marketing, vente		27	18	0	0	0	2	5		2
Monnaie, banque, finance, assurance	Conseillers Clients experts en apprentissage / alternance	91		50	0	0	0	0		
	Carrières bancaires et financières		35				5	1		
Tourisme	Management et Ingenierie du Tourisme (initiale/FC/apprentissage)	30	15	4	2	2	2	3		2
Français langue étrangère	Numérique et Plurilinguisme	40	30	0	0	2	3	0		5
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Monde anglophone	35	30	0	0	0	1	1		3

Mention des diplômes de Master	Parcours de formations	Capacité globale	Capacité d'accueil formation initiale 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)	Capacité d'accueil formation itiniale par apprentissage 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)	Capacité d'accueil formation continue par alternance 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)	Capacité d'accueil formation continue (hors alternance) 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)	Capacité d'accueil validation des acquis 2024/2025 (hors redoublants et étrangers) (Candidats ne présentant pas un diplôme de licence ou équivalent)	Capacité d'accueil des étudiants étrangers études en France 2024/2025 (hors redoublants)	Capacité d'accueil accord international 2024/2025	Capacité d'accueil des redoublants 2024/2025
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Sociétés, identités, cultures métisses (monde hispanique)	35	25	0	0	0	3	2		5
Lettres		35	22	0	0	0	3	5		5
Anthropologie	Anthropologie sociale et culturelle de l'océan Indien	30	23	0	0	1	2	1		3
Géographie, aménagement, environnement et développement	Territoires et sociétés de l'océan Indien	40	30	0	0	0	0	5		5
Histoire	océan Indien : sociétés, cultures, pouvoirs	45	34	1	1	1	1	2		5
Sciences du langage		40	20	0	0	0	5	5		10
Information, communication	Communication, culture et médias	30	20	0	0	0	3	2		5
STAPS : management du sport	Management du Bien Etre Physique	25	24	0	0	0	1	0		0
STAPS : activité physique adaptée et santé	Ingénierie du sport et de la santé	28	25	0	0	0	1	1		1
Biodiversité, écologie et évolution	Tropimundo	41	0	0	0	0	0	0	5	0
	Terreste		14	0	0	0	0	1		0
	Biodiversité Ecosystèmes Tropicaux-Aquatiques Littoraux Insulaires		19	0	0	0	1	0	0	1
Biologie-santé		30	20				5	3		2
Chimie et sciences du vivant	Valorisations Chimiques et Biotechnologique de la Biodiversité Tropicale	15	11	0	0	0	1	2		1
Energie		18	17				1			
Génie civil	Sciences et Ingenierie Construction	35	25	0	0	0	0	5		5
Génie civil	Sciences et Ingénierie Mathématique	20	10	0	0	0	0	5	0	5
Informatique	Ingenierie informatique	20	13	3	0	0	0	1	1	2
Mathématiques		20	13	0	0	0	1	2	0	4
Ville et environnement urbains	Transition énergitique et en jeux de développement	45	34	0	0	0	1	5	0	5
Risques et environnement		45	0	0	20	0	3	7		15
Sciences de la terre et des planètes, environnement	Ressources Risques Naturels Environnements Tropicaux	15	11	0	0	0	1	1		2

Mention des diplômes de Master	Parcours de formations	Capacité globale	Capacité d'accueil formation initiale 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)	Capacité d'accueil formation itiniale par apprentissage 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)	Capacité d'accueil formation continue par alternance 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)	Capacité d'accueil formation continue (hors alternance) 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)	Capacité d'accueil validation des acquis 2024/2025 (hors redoublants et étrangers) (Candidats ne présentant pas un diplôme de licence ou équivalent)	Capacité d'accueil des étudiants étrangers études en France 2024/2025 (hors redoublants)	Capacité d'accueil accord international 2024/2025	Capacité d'accueil des redoublants 2024/2025
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 1er degré	Professeur des écoles	170	150	0	0	0	10	0		10
Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation	Langue culture créole	20	16	0	0	0	2	0		2
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation	Recherche en éducation	20	16	0	0	0	2	0		2
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré	Lettre Modernes	30	28	0	0	0	2	0		0
	Anglais	30	25	0	0	0	1	0		4
	Allemand	Non ouverture du parcours	0	0	0	0	0	0	0	0
	Espagnol	20	17	0	0	0	1	0		2
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré	Histoire géographie	25	20	0	0	0	2	0		3
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré, lettres	Lettres-Histoire-Géographie PLP	15	10	0	0	0	2	0		3
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré, éducation physique et sportive	Education physique et sportive 2 I	35	31	0	0	0	2	0		2
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré	Mathématiques	20	17	0	0	0	1	0		2
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré	Mathématiques, sciences, physiques et chimiques PLP	Non ouverture du parcours	0	0	0	0	0	0	0	0
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré,	Sciences physiques et chimiques	20	17	0	0	0	1	0		2
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Encadrement éducatif	Conseiller principal d'éducation	20	15	0	0	0	3	0		2

Mention des diplômes de Master	Parcours de formations	Capacité globale	Capacité d'accueil formation initiale 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)	Capacité d'accueil formation itiniale par apprentissage 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)	Capacité d'accueil formation continue par alternance 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)	Capacité d'accueil formation continue (hors alternance) 2024/2025 (hors redoublants et étrangers)	Capacité d'accueil validation des acquis 2024/2025 (hors redoublants et étrangers) (Candidats ne présentant pas un diplôme de licence ou équivalent)	Capacité d'accueil des étudiants étrangers études en France 2024/2025 (hors redoublants)	Capacité d'accueil accord international 2024/2025	Capacité d'accueil des redoublants 2024/2025
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation	Formation de formateurs	30	0			25				5
Mayotte										
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 1er degré	Professeur des écoles	Conditions dérogatoires parcours ouvert aux lauréats du CRPE								
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré	Lettres Modernes	Conditions dérogatoires parcours ouvert aux lauréats du Concours								
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré	Histoire géographie	Conditions dérogatoires parcours ouvert aux lauréats du Concours								
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré	Sciences de la vie	Conditions dérogatoires parcours ouvert aux lauréats du Concours								
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré	Mathématiques	Conditions dérogatoires parcours ouvert aux lauréats du Concours								
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré	Anglais	Non ouvert/Conditions dérogatoires parcours ouvert aux lauréats du Concours								

Le 1er vice-président
de l'Université de
la Réunion

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
DAJI

Dominique MORAU

Approuve par le Conseil d'Administration
dans sa séance du 26 FEV. 2024

Attendus à l'entrée du Master et Critères examen des pour l'admission à la première année du diplôme de Master							
Mention du diplôme de master	**Parcours**	**Attendus à l'entrée du M1 (connaissances et compétences requises pour réussir dans cette formation)**	**Critères examen des vœux pour l'admission aux formations (attention doit être différent que les connaissances et compétences requises, il s'agit d'exposer les critères retenus ex avoir effectuer un stage, avoir une note minimal en telle ou telle matière, il faut préciser si le dossier sera suivi d'un entretien)**	**Mentions de licences conseillées**	**Langues vivantes enseignées**	**Aménagements éventuels proposés aux publics avec un profil particulier**	**Responsables Pédagogiques + courriel**
Comptabilité-contrôle - audit		- Analyser des actes juridiques courants en lien avec l'activité d'une organisation - Analyser juridiquement le cadre sociétaire d'une activité économique - effectuer le suivi des dossiers clients en matière de droit social - Accompagner en matière fiscale un client - Tenir la comptabilité courante d'une organisation en vue de l'établissement des documents de synthèse - Analyser les choix de comptabilisation des éléments d'actifs et de passif - Concevoir des outils nécessaires au suivi de l'activité en vue d'améliorer sa performance - Conduire l'analyse financière d'une activité économique - Organiser la structure et du traitement de l'information au sein d'une organisation	- le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel ; Score IAE Message de moins de 3 ans Diplôme bac+3 spécialisé en finance de type : DCG, STCF, CCA avec de bons résultats dans les matières en finance (comptabilité générale, comptabilité approfondie , diagnostic financier , fiscalité , droit, audit , etc)	L3 ECO GESTION Parcours Comptabilité/Finances Licence CCA /formation de type DCG	Anglais des Affaires	1/3 temps examens écrits sur présentation de l'arrêté de la médecine préventive	Nathalie DURAN nathalie.duran@univ-reunion.fr
Économie appliquée		M1 Économie appliquée (hors prépa-talents) - Avoir de bonnes capacités rédactionnelles (savoir écrire sans faute d'orthographe et avec une syntaxe correcte) - Avoir de bonnes capacités d'argumentation, d'analyse et de synthèse - Être à l'aise dans l'analyse et le raisonnement économique - Être à l'aise avec l'outil informatique (notamment dans le travail sur les logiciels de collecte, traitement et visualisation de la donnée) - Avoir une certaine appétence pour le travail sur les données - Avoir une certaine curiosité intellectuelle - Avoir des dispositions pour le travail en groupe	La motivation affichée du candidat dans sa lettre. La motivation fait référence à la pertinence de l'argumentation mise en avant par le candidat pour convaincre la commission sur sa volonté de suivre la formation et sur ses capacités à y réussir et n'y épanouir. Le candidat doit également s'attacher à convaincre sur la cohérence du choix du master d'économie appliquée par rapport à ses objectifs personnels et professionnels. Le cursus antérieur du candidat. Idéalement, le candidat doit être titulaire d'une licence d'économie ou d'AES. Cependant, les étudiants issus d'un cursus de gestion, géographie ainsi que les étudiants de profil scientifique (MIASHS, mathématiques, informatiques, biologie…) peuvent également avoir leur chance s'ils affichent une bonne motivation et s'ils justifient de prérequis suffisants en économie au regard de leur cursus antérieur. Par exemple, les titulaires d'un baccalauréat général avec option « économie » (ex baccalauréat économique et social) obtenu avec mention, ou les candidats issus de CPGE économie, sont particulièrement appréciés, surtout s'ils démontrent vouloir acquérir, grâce au master d'économie appliquée, des compétences complémentaires à celles acquises lors de leur cursus antérieur, pour une meilleure insertion professionnelle. Le niveau académique : l'expérience montre que les étudiants retenus par le passé en master d'économie appliquée et ayant des prérequis fragiles (multiples redoublements, années de licence obtenues systématiquement de justesse en seconde session par exemple) se retrouvent systématiquement en situation d'échec en master et abandonnent. Au regard de cette donnée, la commission d'admission privilégie désormais les étudiants au parcours académique solide. A ce titre, les mentions obtenues par les candidats et assortissant leurs diplômes sont particulièrement appréciées. Les expériences diverses démontrant la curiosité de l'étudiant (formations complémentaires : diplôme universitaire ou autre) et son intérêt pour la formation (stages de découverte de l'un des axes de spécialisation du master par exemple). Modalités de sélection : la sélection se fait sur examen du dossier du candidat (CV, lettre de motivation, résultats académiques, stages et expériences professionnelles passés etc.). L'étude du dossier de candidature peut être complétée par un entretien en face-à-face.	Licence d'économie-Gestion Licence d'AES Licence MIASHS pour les candidats justifiant de prérequis jugés suffisants en économie (VAP) Licence de gestion pour les candidats justifiant de prérequis jugés suffisants en économie (VAP) Licence à profil scientifique (biologie, informatique, physique, mathématiques notamment) pour les candidats justifiant de prérequis jugés suffisants en économie (VAP)			Freddy Huet (freddy.huet@univ-reunion.fr) et Hatem Smaoui (hatem.smaoui@univ-reunion.fr)
Master 1 Economie Appliquée / Prépa talents	Prépa talents du service public	Avoir de bonnes capacités rédactionnelles (savoir écrire sans faute d'orthographe et avec une syntaxe correcte) - Avoir de bonnes capacités d'argumentation, d'analyse et de synthèse - Être à l'aise dans l'analyse et le raisonnement économique - Être à l'aise avec l'outil informatique (notamment dans le travail sur les logiciels de collecte, traitement et visualisation de la donnée) - Avoir une certaine appétence pour le travail sur les données - Avoir une certaine curiosité intellectuelle - Avoir des dispositions pour le travail en groupe	Critères retenus dans le cadre de la sélection Les étudiants sont sélectionnés sous conditions de ressources et de mérite, sur la base d'un dossier et d'un entretien tenant compte du parcours du candidat, de ses aptitudes, de sa motivation et de son potentiel. Sont appréciés notamment le parcours antérieur du candidat ; les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; les expériences diverses et formations démontrant l'intérêt du candidat pour les métiers des fonctions publiques ; la motivation du candidat pour les concours administratifs ; les ressources du foyer fiscal du candidat. Modalités de la sélection La sélection s'opère en deux temps : L'examen du dossier de candidature est suivi d'un entretien pour les candidats retenus à l'issue de l'examen des dossiers. Cet entretien permet d'apprécier plus particulièrement la personnalité, la motivation et le projet professionnel (concours administratifs) des candidats.	Licence d'économie-Gestion Licence d'AES Licence MIASHS pour les candidats justifiant de prérequis jugés suffisants en économie (VAP) Licence de gestion pour les candidats justifiant de prérequis jugés suffisants en économie (VAP) Licence à profil scientifique (biologie, informatique, physique, mathématiques notamment) pour les candidats justifiant de prérequis jugés suffisants en économie (VAP)	Anglais		Faneva Tsiadino RAKOTONDRAHASO faneva.rakotondrahaso@univ-reunion.fr
Droit des affaires		Bonne maîtrise des connaissances juridiques fondamentales, en particulier en droit privé.	Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel.	DROIT	Anglais		Romain Loir, Professeur de droit privé, romain.loir@univ-reunion.fr

Droit Notarial		Compétences et connaissances en droit privé de niveau licence ou équivalent	M1 : Le parcours antérieur du candidat dans les domaines DEG et formations correspondantes ; - le dossier académique et les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. - l'expérience professionnelle dans le domaine concerné par le diplôme Sélection en M2 pour les étudiants hors ceux inscrits en M1 notariat l'année précédente Le parcours antérieur du candidat dans les domaines DEG et formations correspondantes ; - le dossier académique (en particulier les notes dans les matières du patrimoine) et les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. - l'expérience professionnelle dans le notariat	DEG	Anglais	En M1 Les étudiants relevant d'arrêtés spécifiques peuvent demander le bénéfice du régime dérogatoire en M1 (dispense de la présence obligatoire en travaux dirigés). Cela concerne notamment des étudiants salariés ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des femmes enceintes, des étudiants chargés de famille, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés, des artistes et des sportifs de haut niveau. En M2 dispense d'assiduité accordée par les Responsables de la formation sur demande justifiée/ Cours du soir et samedi matin / dispense de stage en cas d'expérience dans le notariat.	Anne-Françoise ZATTARA (anne-francoise.zattara-gros@univ-reunion.fr)
Droit public / Prépa talents	Prépa Talents du service public	Connaissance des concepts juridiques fondamentaux et transversaux. Connaissance de l'organisation politique, administrative et économique de l'État. Maîtrise du fonctionnement des institutions de l'État et de ses collectivités Construction d'une argumentation juridique. Synthèse des connaissances sur les sujets de société. Mobilisation de compétences d'expression écrite et orale témoignant de qualités rédactionnelles et oratoires"	Critères retenus dans le cadre de la sélection Les étudiants sont sélectionnés sous conditions de ressources et de mérite, sur la base d'un dossier et d'un entretien tenant compte du parcours du candidat, de ses aptitudes, de sa motivation et de son potentiel. Sont appréciés notamment le parcours antérieur du candidat ; les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; les expériences diverses et formations démontrant l'intérêt du candidat pour les métiers des fonctions publiques ; la motivation du candidat pour les concours administratifs ; les ressources du foyer fiscal du candidat. Modalités de la sélection La sélection s'opère en deux temps : L'examen du dossier de candidature est suivi d'un entretien pour les candidats retenus à l'issue de l'examen des dossiers. Cet entretien permet d'apprécier plus particulièrement la personnalité, la motivation et le projet professionnel (concours administratifs) des candidats.	Licence mention droit Licence mention administration publique	Anglais		"Faneva Tsiadino RAKOTONDRAHASO faneva.rakotondrahaso@univ-reunion.fr"
Droit Public		Master 1 Droit public Connaissance des concepts juridiques fondamentaux et transversaux. Connaissance de l'organisation politique, administrative de l'État. Connaissance du fonctionnement des institutions de l'État et de ses collectivités Construction d'une argumentation juridique. Mobilisation de compétences d'expression écrite et orale témoignant de qualités rédactionnelles et oratoires	Critères retenus dans le cadre de la sélection : Le parcours antérieur du candidat ; Les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; Les expériences diverses démontrant l'intérêt du candidat pour les métiers des fonctions publiques ; La motivation du candidat pour les concours administratifs ; Modalités de la sélection : Sélection : dossier	Licence mention droit Licence mention administration publique	Anglais		Olivier DESAULNAY (olivier.desaulnay@univ-reunion.fr)
Justice, Procès et Procédures		- Maîtrise des connaissances fondamentales acquises dans le cadre d'une licence en droit, - Maîtrise des différents exercices juridiques (dissertation, cas pratique, commentaires de jurisprudence ou d'articles), - Bonne aptitude à l'expression écrite et orale, - Capacités rédactionnelles satisfaisantes, - Capacité à tenir un raisonnement et un argumentaire juridiquement étayé.	Critères retenus dans le cadre de la sélection : - Le parcours antérieur du candidat et notamment la formation conseillée ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. Plus précisément, seront appréciés : - un cursus antérieur permettant de suivre dans le cadre de cette formation de master = cursus en droit (ou formation jugée équivalente). Les mentions obtenues par les candidats et assortissant leurs diplômes seront particulièrement appréciées. - les expériences diverses démontrant la curiosité de l'étudiant (formations complémentaires : diplôme universitaire ou autre) et son intérêt pour la formation JPP (stage, participation à des concours de plaidoirie, participation à la clinique du droit, etc.) - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel : Le dossier du candidat proposera une lettre de motivation ; sa motivation sera également appréciée à l'occasion de l'entretien qui lui est proposé. Modalités de la sélection : 1ère étape de la sélection : dossier académique et lettre de motivation 2ème étape de la sélection : entretien avec le jury	Licence mention droit (ou équivalent)	Anglais	Dispense d'assiduité sur justificatif et sur demande en Master 1.	Pr Pascal PUIG pascal.puig@univ-reunion.fr et Cathy POMART cathy.pomart@univ-reunion.fr
Gestion des ressources humaines		- Vouloir évoluer au sein de la fonction de gestion des ressources humaines, en développant une expertise précise (recrutement, formation, paie, compétences, conditions de travail, etc.). - Avoir déjà effectué des missions ou au moins des stages significatifs dans le domaine de la gestion des ressources humaines, tout en ayant un très bon niveau académique. - Avoir un projet de missions d'apprentissage dans une organisation et entrepris les premières démarches en vue de la signature d'un contrat en alternance	Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel.	L3 ECO GESTION Parcours RH, Parcours Marketing, Parcours Comptabilité-Finances / Parcours Tourisme L3 ECO GESTION Parcours Economie LPRO MGO L3 droit L3 Psychologie du travail	Anglais	1/3 temps examens écrits sur présentation de l'arrêté de la médecine préventive	Virginie MOISSON virginie.moisson@univ-reunion.fr

Management et administration des entreprises	Création d'Entreprises Innovantes	- Vouloir devenir entrepreneur ou développer une activité entrepreneuriale ou intra-entrepreneuriale. - Vouloir évoluer au sein de l'organisation, en développant des compétences dans le domaine du management - Avoir les informations et démarches sur le financement de la formation ou un projet de missions d'apprentissage dans une organisation à travers un contrat en alternance	Les critères pris en compte pour l'admission sont : Les critères académiques Diplômes : (bac+3 + expérience professionnelles) ou (BTS + minimum 3 ans d'expériences professionnelles) Relevés de notes Le parcours antérieur du candidat Les critères en lien avec l'expérience professionnelle du candidat Des éléments permettant de justifier d'une activité professionnelle Les critères en lien avec la motivation du candidat La motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel développé dans la lettre de motivation et lors de l'entretien de pré-sélection Les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ;	L3 ECO GESTION Parcours RH, Parcours Marketing, Parcours Comptabilité-Finances / Parcours Tourisme L3 ECO GESTION Parcours Economie LPRO MGO - Autres formations	Anglais des Affaires	1/3 temps examens écrits sur présentation de l'arrêté de la médecine préventive	Pascal PICARD pascal.picard@univ-reunion.fr
Marketing, vente		- Connaissances générales en sciences de gestion - Connaissances en statistiques - Ayant déjà effectué un stage - Capacité à travailler en équipe - Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit	- Score IAE message de moins de 3 ans + dossier de candidature + entretien - CV et lettre de motivation précisant le projet professionnel au regard du choix du master au sein de l'IAE Réunion - Moyenne générale de 12 minimum sur les 3 années - Moyenne de 12 minimum dans les matières mathématiques/statistiques sur les 3 années - Bon comportement général sur la base des bulletins transmis et assiduité	L3 MARKETING L3 ECONOMIE-GESTION	Anglais	1/3 temps examens écrits sur présentation de l'arrêté de la médecine préventive	Cécile MAUNIER cecile.maunier@univ-reunion.fr
Monnaie, banque, finance, assurance		Un parcours de formation antérieure et d'expérience professionnelle (stage, contrat en alternance, bénévolat…) mettant en avant les qualités suivantes : bonne connaissance du secteur d'activité, très bonne adaptabilité à différents profils d'interlocuteurs, qualité d'écoute, qualité de conseil et de négociation, fibre commerciale et sens du travail en équipe.	L'entrée en M1 MBFA est soumise à sélection et repose sur l'étude des dossiers de candidature par la commission d'admission en M1 et, pour les candidats désireux de bénéficier d'une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (VAPP), par la commission de VAPP. La commission d'admission en M1 et la commission de VAPP sont composées pour moitié d'universitaires qui interviennent dans la formation et pour moitié de professionnels de la banque finance assurance. L'étude du dossier de candidature peut être complétée par un entretien en face à face. Les avis émis de la commission tiennent compte de la capacité d'accueil fixée pour la formation. L'examen des candidatures s'appuie sur trois critères généraux : – le parcours antérieur du candidat et notamment 1) son inscription antérieure dans des formations positionnées dans le champ droit économie gestion ; 2) les expériences professionnelles réalisées en particulier dans le domaine de la banque finance assurance et/ou dans le domaine commercial. – les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée (prise en compte des notes obtenues dans les matières relatives à la monnaie banque finance assurance, de la qualité du dossier de candidature – fond et forme…) ; – la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel.	Le Master Monnaie Banque Finance Assurance 1ère année (M1 MBFA) est accessible aux candidats : – titulaires d'un diplôme sanctionnant les études du premier cycle. Le M1 MBFA est destiné en priorité aux étudiants titulaires d'une licence positionnée dans le domaine « droit économie gestion », en particulier la Licence d'Economie-Gestion, la licence d'Administration Economique et Sociale (AES) et la licence professionnelle Assurance Banque Finance. – qui peuvent bénéficier de la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur. Dans ce dernier cas le dossier d'admission vaut demande de validation des acquis.			Marceline DUCROCQ-GRONDIN (marceline.ducrocq-grondin@univ-reunion.fr) Jean-Marc RIZZO (jean-marc.rizzo@univ-reunion.fr)
Tourisme	Management et Ingénierie du Tourisme	Maîtrise (attestée par niveau de mention AB) des connaissances et techniques économiques et de gestion composant le parcours Licence en économie et/ou Gestion : stratégies, marketing, comptabilité/finance, RH,…) Maîtrise (attestée par une note supérieure à 12) de plusieurs quantitatifs, mathématiques, statistiques, méthodes d'enquêtes qualitatives ou quantitatives Attestation d'aptitudes rédactionnelles attestée par la production de rapports de stage, note de synthèse,… Attestation d'une expérience pratique avérée dans une activité touristique, hôtelière, restauration, loisir ayant permis au candidat de découvrir l'environnement et les enjeux du secteur touristique Aptitudes du candidat à pouvoir se projeter sur son avenir dans le secteur touristique en démontrant sa capacité à proposer un parcours professionnel ou à évoquer les contours d'un projet associé au secteur touristique. Avoir l'ambition d'occuper, après une expérience avérée, un poste de Direction adjointe ou de Direction. Etre en mesure de penser l'industrie du tourisme dans son environnement et dans le Monde.	Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. La lettre de motivation doit pouvoir faire apparaître un projet en tourisme - le CV du candidat doit pouvoir faire apparaître au moins une activité en tourisme, hôtellerie, restauration, transport Score IAE Message de moins de 3 ans avec niveau de score supérieur à moyenne _____ Lettre de motivation doit mentionner projet touristique CV doit mentionner au moins deux expériences en activités touristiques, loisirs, restauration, transports Mention AB minimum Le parcours du candidat doit attester qu'il a suivi des matières de techniques quantitatives : mathématiques et/ou statistiques et/ou méthodes d'enquêtes quantitatives ou qualitatives. Il doit avoir eu la moyenne dans ces différentes matières. Score IAE Message de moins de 3 ans avec niveau score supérieur à moyenne	L3 ECO GESTION Parcours Tourisme / Parcours Marketing / Parcours Comptabilité Finances / Parcours RH L3 ECO GESTION Parcours Economie Si parcours autres : LEA, GEOGRAPHIE, Licence scientifiques, Ecoles	Anglais et option Allemand ou Espagnol	1/3 temps examens écrits sur présentation de l'arrêté de la médecine préventive	Philippe JEAN-PIERRE philippe.jean-pierre@univ-reunion.fr
Français langue étrangère	Numérique et Plurilinguisme	- Niveau de français B2 consolidé minimum - Connaissances en didactique des langues - Maîtrise de l'outil informatique au regard de la formation à distance (documents partagés, plateforme pédagogique, ordinateur personnel...).	Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel.	Licence Parcours FLE ou didactique des langues d'une licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ou Science du langage ou Lettres, langues.	Anglais	Néant	Thierry GAILLAT thierry.gaillat@univ-reunion.fr

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Monde Anglophone Monde Hispanique	Parcours Monde Anglophone Utiliser des outils linguistiques pour communiquer et comprendre toute forme de discours oraux et écrits en anglais Analyser les productions orales et écrites en anglais aux niveaux phonologique, phonétique, syntaxique et lexical Effectuer des analyses comparatistes Savoir traduire dans une langue claire et correcte de textes de natures diverses (littérature, presse, chansons...) en anglais Mobiliser les cadres théoriques et conceptuels concernant les spécificités culturelles, politiques, géographiques et historiques des pays anglophones et les mettre en perspective pour appréhender ces aires géographiques Connaître les courants littéraires et artistiques des pays anglophones Posséder une solide maîtrise de la langue anglaise (écrite et orale) et des connaissances approfondies du monde anglophone notamment des pays qui ont été sous influences politique, linguistique et culturelle britanniques (le sujet du mémoire portant sur ces derniers et la rédaction du mémoire se réalisant en langue anglaise). Parcours Monde Hispanique Bonne maîtrise de la langue espagnole (autonomie dans l'expression et compréhension orales et écrites). Bonne connaissance du monde hispanique : littérature, arts, linguistique, histoire et	Les candidats sont sélectionnés par une commission d'admission. Les éléments pris en compte pour la sélection sont le niveau académique du candidat, l'acquisition des prérequis nécessaires pour pouvoir suivre le master, la motivation du candidat, l'adéquation entre les objectifs professionnels du candidat et les débouchés de la formation. Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. Parcours Monde Hispanique - Les résultats académiques permettant d'évaluer le niveau de langue espagnole et les aptitudes du candidat à réaliser un mémoire de recherche dans les domaines proposés : littérature, arts, histoire et linguistique. - La motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. Sélection sur dossier par une comission d'admission.	Parcours Monde Anglophone Licence LLCER parcours anglais Parcours Monde Hispanique Licence de LLCER espagnol Licence LEA (espagnol-anglais) Sciences sociales Sciences du langage Lettres	Monde anglophone :Espagnol Monde hispanique: Anglais		**RP Monde Anglophone : Madame Sandra Saayman ; ssaayman@univ-reunion.fr** **RP Monde Hispanique: Madame Elsa Capron ; elsa.capron@univ-reunion.fr**
Lettres		Solide maîtrise de la langue française écrite et orale, goût pour les littératures et les arts et pour les questionnements qu'ils soulèvent, goût pour un travail de réflexion, de recherche et d'écriture à long terme, sens de l'autonomie. connaissances en littérature française ainsi qu'en littératures étrangères, francophones et créolophones connaissances théoriques en critique littéraire et dans des domaines connexes (philosophie, sociologie…) Savoir identifier les documents et ressources nécessaires à la recherche. Etre capable de lire et d'exploiter des textes théoriques (apprendre à en aborder en LVE) et de développer une capacité critique à leur égard. Être capable d'opérer des travaux transdisciplinaires, mettant en rapport la littérature et les autres arts faculté critique, aptitude à l'analyse, la synthèse, l'interprétation et à l'argumentation.	Les candidats sont sélectionnés par une commission d'admission. Les éléments pris en compte pour la sélection sont le niveau académique du candidat, l'acquisition des prérequis nécessaires pour pouvoir suivre le master, la motivation du candidat, l'adéquation entre les objectifs professionnels du candidat et les débouchés de la formation. Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. Sélection : dossier	Licence Lettres, lettres modernes, lettres classiques, littérature comparée, littératures francophones.	Espagnol, Anglais, Créole		Monsieur Marc Arino marc.arino@univ-reunion.fr
Anthropologie sociale et culturelle de l'océan Indien		mobiliser des concepts issus des principales sciences humaines pour analyser un document mettant en jeu une question sociale ; identifier les caractéristiques sociales, économiques, politiques et culturelles des aires géoculturelles du sud ouest de l'océan Indien ; utiliser les outils conceptuels d'analyse des relations sociales ; définir une problématique d'enquête et utiliser les outils nécessaires (élaboration et dépouillement de questionnaire et d'entretien). se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française ; comprendre et s'exprimer aisément oralement et par écrit dans une LVE.	Les candidats sont sélectionnés par une commission d'admission. Les éléments pris en compte pour la sélection sont le niveau académique du candidat, l'acquisition des prérequis nécessaires pour pouvoir suivre le master, la motivation du candidat, l'adéquation entre les objectifs professionnels du candidat et les débouchés de la formation. Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. Sélection : dossier	Licence sciences sociales, licence d'anthropologie, licence de sociologie, licence d'histoire.	Espagnol, Anglais, Créole		Monsieur Thierry Malbert thierry.malbert@univ-reunion.fr

Géographie, aménagement, environnement et développement		Savoir identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation argumentation avec esprit critique Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère Solides connaissances et culture géographique Maîtrise des outils techniques de la géographie (cartographie et SIG) Connaissances en analyses de données (quantitatives et qualitatives).	Les candidats sont sélectionnés par une commission d'admission. Les éléments pris en compte pour la sélection sont le niveau académique du candidat, l'acquisition des prérequis nécessaires pour pouvoir suivre le master, la motivation du candidat, l'adéquation entre les objectifs professionnels du candidat et les débouchés de la formation. Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. Sélection : dossier Moyenne annuelle L3 de 12 au minimum	Licence géographie aménagement	Anglais		Pr. François Taglioni francois.taglioni@univ-reunion.fr
Histoire		mobiliser des concepts de la discipline historique pour analyser et critiquer un document (écrit, image, carte, tableau statistique) mobiliser des connaissances sur les quatre périodes de l'Histoire (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine) et dans les différents espaces (Europe, Amériques, Afrique, Asie, les espaces coloniaux, notamment ceux du sud ouest de l'océan Indien) maîtriser les techniques de recherches, et d'enquête pour recueillir un récit de vie ou des traditions orales identifier et sélectionner diverses ressources pour documenter un sujet ; savoir critiquer une source se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française ; comprendre et s'exprimer aisément oralement et par écrit dans une LVE	Les candidats sont sélectionnés par une commission d'admission. Les éléments pris en compte pour la sélection sont le niveau académique du candidat, l'acquisition des prérequis nécessaires pour pouvoir suivre le master, la motivation du candidat, l'adéquation entre les objectifs professionnels du candidat et les débouchés de la formation. Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. Sélection : dossier Moyenne annuelle L3 de 12 au minimum	Licence Histoire, licence infocom, licence SHS	Anglais		Felicite Indravati ; indravati.felicite@univ-reunion.fr
Sciences du langage		Compétences solides en langue française écrite et orale. Compétences de communication développées. Goût pour la lecture pour les questionnements qu'elle soulève. Capacités d'abstraction. Capacités à identifier, à sélectionner et à hiérarchiser diverses ressources spécialisées pour problématiser et traiter et un sujet Bonnes aptitudes à l'analyse Maîtrise de la langue française : argumentation avec esprit critique, des explications de façon organisée en français Capacités d'utilisation du numérique pour traiter, produire et diffuser de	Les candidats sont sélectionnés par une commission d'admission. Les éléments pris en compte pour la sélection sont le niveau académique du candidat, l'acquisition des prérequis nécessaires pour pouvoir suivre le master, la motivation du candidat, l'adéquation entre les objectifs professionnels du candidat et les débouchés de la formation. Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel Sélection : dossier	Licence Lettres, LLCER (anglais, espagnol, allemand, etc.), Créole, information-communication	Espagnol, Anglais, Créole		Fabrice Georger ; fabrice.georger@univ-reunion.fr
Information, communication		Mobiliser des cadres théoriques et conceptuels dans les domaines des théories de l'Information et de la Communication, de la sociologie des médias, de la médiation culturelle, de la communication des organisations. Maîtriser les outils (analyse de discours, analyse sémiotique etc...) permettant d'analyser et de comprendre les productions médiatiques et les phénomènes de communication au sein de l'espace public se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française	Les candidats sont sélectionnés par une commission d'admission. Les éléments pris en compte pour la sélection sont le niveau académique du candidat, l'acquisition des prérequis nécessaires pour pouvoir suivre le master, la motivation du candidat, l'adéquation entre les objectifs professionnels du candidat et les débouchés de la formation. Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. - Expérience ou stage(s) dans les métiers de l'information et de la communication appréciés Sélection : dossier	Licence Information communication	Espagnol, Anglais		Monsieur Grégoire Molinatti gregoire.molinatti@univ-reunion.fr
STAPS : management du sport	Management du bien-être physique et mental des individus et des organisations	Corpus de connaissance en STAPS et/ou psychologie positive. Projet professionnel et personnel prédéterminé et correspondant au master.	Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel.	Toutes les licences STAPS (ES, Management, EM et APA)	Anglais	Néant	Yvan PAQUET yvan.paquet@univ-reunion.fr
	TROPIMUNDO	Sélection pour entrée parcours TROPIMUNDO réalisée par le consortium international du master erasmus mundus Tropimundo: candidatures sur https://www.tropimundo.eu			Anglais	Néant	Pascale BESSE pascale.besse@univ-reunion.fr

Biodiversité, écologie et évolution	BEST Terrestre	Des pré-requis de connaissances et compétences niveau licence dans les matières fondamentales suivantes : écologie, biologie animale et végétale, statistiques, biologie évolutive et génétique, anglais sont exigés.	PARCOURS BEST-T Pour les candidats en formation initiale, les notes de licence en écologie, biologie animale et végétale, statistiques, biologie évolutive et génétique et anglais sont particulièrement prises en compte. A titre d'indication, des notes de 12/20 dans chacune de ces matières sont considérées comme minimales. Les critères pris en compte pour l'admission sont : - la justification du niveau de langue : Un semestre entier de cours étant dispensé en anglais (S2), une justification (attestation, test...) du niveau de langue anglaise est nécessaire (le niveau minimum requis est l'équivalent Cambridge B2). Pour les étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français, la justification d'un niveau suffisant en français est demandée.- le projet de l'étudiant (expliqué dans la lettre de candidature)- la motivation, exprimée dans la lettre de candidature et appuyée par tout élément permettant de justifier d'une activité ou d'une implication dans le domaine de l'écologie au sens large (contrat, stage ou engagement personnel dans un laboratoire, une entreprise, une association naturaliste ou en lien avec l'environnement) et de bonnes capacités de terrain. - les recommandations rédigées par un enseignant, un employeur ou tout autre personne ayant supervisé des activités académiques ou professionnelles. Les pièces justifiant de la motivation et de la recommandation du candidat constituent des éléments essentiels à l'examen des dossiers de candidatures.	Licence sciences de la vie	Anglais	Néant	Thierry PAILLER thierry.pailler@univ-reunion.fr
Biologie-santé	M1 commun aux 3 parcours de M2 Infectiologie tropicale, maldies métaboliques et chroniques et vulnérabilité et développement	Attendus à l'entrée en M1 : Connaissances et compétences acquises correspondantes à celles des formations conseillées, notamment en biologie, physiologie, biochimie, santé publique, statistique, ainsi qu'en expression orale et écrite (français et anglais) ou en analyse de documents scientifiques. Dans les matières mentionnées une attention particulière sera donnée aux notes/classement obtenues (>12/20) Ces attendus sont retrouvés dans les critères de sélection adéquation de la formation du candidat Qualité du dossier académique motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel	Critères examen des vœux pour l'admission aux formations : les dossiers de candidature sont examinés suivant 3 critères 1 adéquation de la formation du candidat 2 Qualité du dossier académique et 3 motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. Les dossiers sont notés par la commission et les candidatures admissibles sont classées . La commission se réserve la possibilité d'auditionner des candidats présélectionnés	Licence pour la santé, licence Science de la vie, Licence de Biologie, licence de physiologie			Responsable de la mention : Christian Lefebvre d'Hellencourt Responsables du M1 Pascale Krejbich et Emmanuel Bourdon Responsables du M2 Philippe desprès et Christian Lefebvre d'Hellencourt Adresse email : sante-master@univ-reunion.f
Chimie et sciences du vivant		- Parcours antérieur du candidat et notamment adéquation avec les mentions de licence conseillées ; - Acquis des notions fondamentales de chimie générale, d'atomistique et de chimie organique ; - Aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - Motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel.	Les critères pris en compte pour l'admission sont les critères académiques (diplômes, relevés de notes, cursus) ainsi que le projet de l'étudiant et sa motivation développés dans la lettre de candidature et dans la mesure du possible appuyés par tout élément permettant de justifier d'une activité ou d'une implication dans le domaine de la chimie des produits naturels et/ou de la biotechnologie (contrat, stage ou engagement personnel dans un laboratoire, une entreprise, une association).	- Licence de chimie - Licence Sciences de la vie avec option Chimie	anglais		Bertrand PAYET : bertrand.payet@univ-reunion.fr
Energie		Connaissances en mécanique, mécanique des fluides, thermodynamique, transferts thermiques, électronique, électromagnétisme ; méthodes numériques, algorithmique, programmation.	Critères d'examen des vœux : recrutement sur dossier, moyenne minimale de 10/20 dans les matières scientifiques (physique, outils mathématiques pour la physique, programmation pour le calcul scientifique)	Licence en Sciences : - Physique, - Sciences Pour l'Ingénieur - Electronique /Energie/Electrique/Automatique - Génie Civil - Mécanique	anglais		Michel BENNE : michel.benne@univ-reunion.fr
Génie civil	Science et Ingénierie de la Construction	- Avoir des connaissances et compétences acquises en Science Physique, en Sciences du Bâtiment, en mathématiques - Savoir identifier un questionnement autour du Génie Civil - Savoir analyser un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires propres au Génie Civil - Savoir mettre en œuvre des méthodes et des outils du Génie Civil - Savoir exploiter des données techniques à des fins d'analyse - Capacité à travailler en équipe - Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.	L'examen des vœux se fait sur dossier. Sont analysés : - le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée : A) Pour les étudiants en provenance d'une mention en formation initiale du domaine STS : une moyenne générale de 12/20 est souhaitée B) Pour les étudiants en provenance d'un parcours du domaine STS en formation continue : une moyenne générale de 14/20 est souhaitée - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel, en lien avec la mention GENIE CIVIL, démontrant une connaissance du domaine.	Licence GENIE CIVIL Parcours GENIE CIVIL, ENERGIE ET ENVIRONNEMENT	Anglais	Dans le cas où l'étudiant justifie d'une situation particulière il pourra prétendre à un aménagement de son examen en accord avec le responsable pédagogique et l'enseignant référent de la matière concernée.	Vincent FONTAINE vincent.fontaine@univ-reunion.fr

Informatique		• Corpus de connaissances et des notions fondamentales en informatique. • Bonne maîtrise (attestée par niveau de mention AB) des connaissances composant la Licence informatique, en particulier en fondement de l'informatique, algorithmique, programmation, base de données, systèmes et réseaux. • Projet professionnel en adéquation correspondant au master • Compétences en expression écrite témoignant de qualités rédactionnelles	*Dossier de candidature complet et clairement présenté. *Une moyenne des UE sciences informatiques> ou égale à 12/20. *Adéquation du projet professionnel avec la formation demandée. *Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées. *Les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée. *La motivation du candidat au regard de son projet professionnel. *Pour les étudiants souhaitant suivre le parcours en apprentissage :-- avoir une proposition d'une entreprise, en cohérence avec la formation-- les contraintes de moyennes en licence peuvent être assouplies par le jury Sélection : dossier	Licence informatique	anglais		Pascal ANELLI : pascal.anelli@univ-reunion.fr
Mathématiques		Un niveau L3-Mathématiques	- Dossier de candidature, un entretien oral peut être proposé afin de compléter le projet du candidat. - Notes obtenues aux UE de mathématiques de niveau L3-Mathématiques	Licence de mathématiques	anglais		Marianne MORILLON : marianne.morillon@univ-reunion.fr
STAPS : activité physique adaptée et santé	Ingénierie du Sport et de la Santé	- Une note de stage en APAS > ou égale à 12/20 - Une moyenne des UE sciences fondamentales > ou égale à 12/20 - Une licence APAS (déjà utilisé comme critère).	Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel.	Licence APAS	Anglais	Néant	Florian CHOUCHOU florian.chouchou@univ-reunion.fr
Ville et environnement urbains	Transition Énergétique et Enjeux de Développement	- Des connaissances et compétences acquises en Science Physique, en Sciences du Bâtiment, en Urbanisme et Aménagement du territoire. - Savoir identifier un questionnement autour de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire - Savoir analyser un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires propres à l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire - Savoir mettre en œuvre des méthodes et des outils de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire - Savoir exploiter des données techniques à des fins d'analyse - Capacité à travailler en équipe - Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.	L'examen des vœux se fait sur dossier. Sont analysés : - Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée : A) Pour les étudiants en provenance d'une licence du domaine STS : une moyenne générale de 12/20 est souhaitée B) Pour les étudiants en provenance d'une licence du domaine SHS en Géographie et aménagement : une moyenne générale de 12/20 est souhaitée. Pour les autres mentions du domaine SHS, une moyenne générale de 14/20 est souhaitée. C) Pour les étudiants en provenance d'un parcours professionnel : une moyenne générale de 14/20 est souhaitée - La motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel, en lien avec la mention VILLE ET ENVIRONNEMENTS URBAINS, démontrant une connaissance du domaine.	Licence GENIE CIVIL Parcours URBANISME, TRANSITION ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENT	Anglais	Dans le cas où l'étudiant justifie d'une situation particulière il pourra prétendre à un aménagement de son examen en accord avec le responsable pédagogique et l'enseignant référent de la matière concernée.	Fiona BENARD fiona.benard@univ-reunion.fr
Risques et environnement		- Avoir des suivis des formations ou/et des UEs et avoir validé des compétences dans au moins une des disciplines suivantes : 1- sciences de l'environnement et /ou biologie, 2- géosciences, 3- droit de l'environnement, 4- urbanisme et/ou aménagement du territoire, 5- génie civil, 6- gestion des risques et catastrophes - Maîtriser des outils informatiques : 1- bureautique, statistiques et cartographie, 2- plateforme de formation à distance (documents partagés, plateforme pédagogique, ordinateur personnel...).	Sont particulièrement analysés : - Le parcours antérieur du candidat (niveau académique et correspondances entre le niveau de connaissances scientifiques nécessaires et les formations suivies) ; - Les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - La motivation du candidat au regard projets personnel et professionnel ; - La prise en compte que la formation se fait par alternance.	- Licences dispensées en facultés des Sciences et Technologies - Licences de Géographie/aménagement, - Licences professionnelles et BUT en QSHE, Environnement, traitement des déchets, de l'eau, Développement du territoire.	Anglais	Hybridation des cours pour les alternants hors Département.	Nicolas VILLENEUVE nicolas.villeneuve@univ-reunion.fr
Sciences de la terre et des planètes, environnement		Avoir des connaissances niveau L3 dans une au moins des disciplines suivantes : Physique, Sciences de la Terre ou Géographie physique	Répondre aux attendus spécifiés avant, ou justifier d'une expérience professionnelle permettant de suivre les enseignements du master. Les mentions en licence seront privilégiées.	Licence des sciences de la terre Licence de physique Licence de Géographie	anglais		Vincent FAMIN : vincent.famin@univ-reunion.fr

Humanités numériques		BAC+3 ou équivalent dans toutes les filières, Le dossier de candidature doit être complété; Une très bonne maîtrise de l'anglais et du français	Le parcours antérieur du candidat les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. Entretien de motivation		Anglais		nathalie.noel@univ-reunion.fr
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 1er degré, professeur des écoles	Professeur des écoles	Voir l'annexe "Attendus à l'entrée en Master MEEF 1er et 2nd degrés" de l'arrêté du 28 mai 2019 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF (Journal officiel du 7 juillet 2019, texte n° 32) NOR : MENH1910289A https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/5/28/MENH1910289A/jo/texte	**Admission en M1 MEEF PE** **Épreuve écrite d'admission, obligatoire pour tous** Durée totale de 4h30, prenant la forme d'un QCM complété par une question ouverte. Il s'agit de vérifier les compétences disciplinaires ou connaissances de base dans les domaines suivants : - français, mathématiques, histoire / géographie / enseignement moral et civique, sciences et technologie (niveau fin de collège) ; - culture générale éducative ; - langue vivante étrangère de niveau baccalauréat / B2 : anglais ou espagnol (au choix du candidat). **Le test permettra d'évaluer les attendus suivants à l'entrée de Master MEEF 1er degré :** - Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante, en particulier en français et en mathématiques ; - Avoir construit une première représentation du métier avec prise de conscience de la polyvalence ; - Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ; - Maîtriser la communication écrite en utilisant un langage clair et adapté à son interlocuteur ; - Maîtriser l'orthographe et la syntaxe ; - Maîtriser une langue vivante au niveau attendu en fin de licence. **Étude du dossier** Prise en compte : - des résultats académiques antérieurs et du parcours de formation ; - de la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel ; - le cas échéant, les expériences professionnelles dans le milieu éducatif (animations éducatives, stages en école, AED…), présentées dans la lettre de motivation et appuyées par des documents justificatifs . **Pièces à fournir** - relevés de notes du baccalauréat et de la licence (L1, L2, L3) ou du diplôme équivalent ; - tout document attestant de la validation et du suivi d'un enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement ; - C.V. et lettre de motivation ; - tout document attestant de l'expérience professionnelle en milieu éducatif indiquée dans la lettre de motivation (contrat de travail, convention de stage, diplôme d'animation...).	*(sans objet)*	*Anglais, Espagnol*	*Tiers-temps, aide au report des réponses sur la grille du QCM*	RICHARD Nadine : nadine.richard@univ-reunion.fr
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré, lettres	Lettre Modernes	Conformément à l'Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » les attendus à l'entrée en master MEEF sont : - Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire - Avoir une première représentation du métier - Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner - Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement - Maîtriser sa communication - Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence - Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence	**Pièces à fournir** - relevés de notes du baccalauréat et de la licence (L1, L2, L3) - C.V. et lettre de motivation **Pièce optionnelle :** - tout document attestant de la validation et du suivi d'un enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement **Critères pris en compte pour l'admission :** - Adéquation du cursus d'étude avec la demande d'admission en Meef LETTRES - Niveau requis dans les domaines linguistique et littéraire - Pour les candidats inscrits au titre de l'année universitaire en cours en L3 dans les mentions conseillées, une attention particulière est apportée à la moyenne du semestre 5 - Pertinence de l'argumentaire de la lettre de motivation au regard du projet professionnel	Licence de lettres (modernes ou classiques)	*Anglais, Espagnol*		MUNIER Vincent : vincent.mugnier@univ-reunion.fr

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré, anglais	Anglais	Conformément à l'Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » les attendus à l'entrée en master MEEF sont : - Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire - Avoir une première représentation du métier Conformément à l'Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » les attendus à l'entrée en master MEEF sont : - Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire - Avoir une première représentation du	**Pièces à fournir :** - relevés de notes du baccalauréat et de la licence (L1, L2, L3) - C.V. et lettre de motivation **Pièces optionnelles :** - Certification complémentaire C1/C2 - tout document attestant de la validation et du suivi d'un enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement - Tout document attestant d'un séjour linguistique à l'étranger dans un pays anglophone et/ou de l'expérience professionnelle en milieu éducatif (contrat de travail) **Critères pris en compte pour l'admission :** - Adéquation du cursus d'étude avec la demande d'admission en Meef Anglais - Pour les candidats inscrits au titre de l'année universitaire en cours en L3 dans les mentions conseillées, une attention particulière est apportée à la moyenne du semestre 5 - Pertinence de l'argumentaire de la lettre de motivation au regard du projet professionnel - Séjour linguistique à l'étranger dans un pays anglophone et/ou de expérience professionnelle en milieu éducatif (contrat de travail)	Licence Langues, Littératures et civilisations étrangères et régionales - Anglais			REVAUGER Guilène : guilen.revauger@univ-reunion.fr
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré, espagnol	Espagnol	Conformément à l'Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » les attendus à l'entrée en master MEEF sont : - Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire - Avoir une première représentation du métier - Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner - Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement - Maîtriser sa communication - Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence - Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence	**Pièces à fournir :** - relevés de notes du baccalauréat et de la licence (L1, L2, L3) - C.V. et lettre de motivation **Pièces optionnelles :** - Certification complémentaire C1/C2 - tout document attestant de la validation et du suivi d'un enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement - Tout document attestant d'un séjour linguistique à l'étranger dans un pays hispanophone et/ou de l'expérience professionnelle en milieu éducatif (contrat de travail) **Critères pris en compte pour l'admission :** - Adéquation du cursus d'étude avec la demande d'admission en Meef Espagnol - Pour les candidats inscrits au titre de l'année universitaire en cours en L3 dans les mentions conseillées, une attention particulière est apportée à la moyenne du semestre 5 - Pertinence de l'argumentaire de la lettre de motivation au regard du projet professionnel - Séjour linguistique à l'étranger dans un pays hispanophone et/ou de expérience professionnelle en milieu éducatif (contrat de travail)	Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Espagnol.			MEDINA Jean-François : jean-francois.medina@univ-reunion.fr
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré, histoire géographie	Histoire géographie	Conformément à l'Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » les attendus à l'entrée en master MEEF sont : - Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire - Avoir une première représentation du métier - Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner - Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement - Maîtriser sa communication - Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence - Maîtriser une langue vivante	**Pièces à fournir** - relevés de notes du baccalauréat et de la licence (L1, L2, L3) dans les mentions de licences conseillées - C.V. et lettre de motivation **Pièce optionnelle :** - tout document attestant de la validation et du suivi d'un enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement **Critères pris en compte pour l'admission :** - Adéquation du cursus d'étude avec la demande d'admission en Meef Histoire-Géographie - Pour les candidats inscrits au titre de l'année universitaire en cours en L3 dans les mentions conseillées, une attention particulière est apportée à la moyenne du semestre 5 - Pertinence de l'argumentaire de la lettre de motivation au regard du projet professionnel	Licence de Lettres (ou) d'Histoire (ou) de Géographie	*Anglais, Espagnol*		FAGEOL Pierre : pierre-eric.fageol@univ-reunion.fr

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré, lettres, histoire, géographie PLP	Lettres-Histoire-Géographie PLP	Conformément à l'Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » les attendus à l'entrée en master MEEF sont : - Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire - Avoir une première représentation du métier - Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner - Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement - Maîtriser sa communication - Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence - Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence	**Pièces à fournir :** - relevés de notes du baccalauréat et de la licence (L1, L2, L3) dans les mentions de licences conseillées - C.V. et lettre de motivation **Pièce optionnelle :** - tout document attestant de la validation et du suivi d'un enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement **Critères pris en compte pour l'admission :** - Adéquation du cursus d'étude avec la demande d'admission en Meef Lettres - Histoire-Géographie - Les cursus justifiant de connaissances dans au moins deux des matières de la formation (Lettres ; histoire ou géographie) seront valorisés. - Prise en compte de la formation initiale (ou de la validation d'acquis professionnels), assurant de solides bases disciplinaires dans l'une des trois matières. - Pour les candidats inscrits au titre de l'année universitaire en cours en L3 dans les mentions conseillées, une attention particulière est apportée à la moyenne du semestre 5 - Pertinence de l'argumentaire de la lettre de motivation au regard du projet professionnel	Licence de Lettres (ou) d'Histoire (ou) de Géographie	*Anglais, Espagnol*		GARAN Frédéric : frederic.garan@univ-reunion.fr
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré, éducation physique et sportive	Education physique et sportive 2 I	Conformément à l'Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » les attendus à l'entrée en master MEEF sont : - Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire - Avoir une première représentation du métier - Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner - Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement - Maîtriser sa communication - Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence - Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence	Critères pris en compte pour l'admission : - Le parcours antérieur du candidat et notamment la mention de licence conseillée ; - les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ; - la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. Sa motivation pourra également être appréciée à l'occasion de l'entretien. Pièces à fournir : - relevés de notes du baccalauréat et de la licence (L1, L2, L3) - C.V. et lettre de motivation Pièce optionnelle : - tout document attestant de la validation et du suivi d'un enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement	Licence STAPS éducation et motricité	*Anglais, Espagnol*		MAURICE Antoine : antoine.maurice@univ-reunion.fr AYME Basile : basile.ayme@univ-reunion.fr

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré, mathématiques	Mathématiques	Conformément à l'Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » les attendus à l'entrée en master MEEF sont : - Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire - Avoir une première représentation du métier - Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner - Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement - Maîtriser sa communication - Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence - Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence	**Critères pris en compte pour l'admission :** - la motivation, exprimée dans la lettre de candidature - Un dossier académique (diplômes, relevés de notes, cursus) révélant un niveau bac+2 minimum suffisamment solide en mathématiques afin de suivre la formation demandée, notamment au regard des exigences du programme du CAPES. Les mentions obtenues par le candidat seront particulièrement appréciées. - pour les candidats inscrits au titre de l'année universitaire en cours en L3 dans les mentions conseillées, une attention particulière est apportée à la moyenne du semestre 5 - tout élément permettant de justifier de l'expérience professionnelle en milieu éducatif (contrat de travail) **Pièces à fournir :** - Relevés de notes du baccalauréat et de la licence (L1, L2, L3) - C.V. et lettre de motivation **Pièces optionnelles :** - Tout document attestant de l'expérience professionnelle en milieu éducatif (contrat de travail) - Document attestant de la validation et du suivi d'un enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement	Licence de Mathématiques	*Anglais, Espagnol*		PONGERARD Patrice : patrice.pongerard@univ-reunion.fr
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2nd degré, mathématiques, sciences, physiques et chimiques PLP	Sciences physiques et chimiques	Conformément à l'Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » les attendus à l'entrée en master MEEF sont : - Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire - Avoir une première représentation du métier - Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner - Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement - Maîtriser sa communication - Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence - Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence	**Critères pris en compte pour l'admission :** - la motivation, exprimée dans la lettre de candidature - Un dossier académique (diplômes, relevés de notes, cursus) révélant un niveau suffisamment solide en mathématiques, ou en physique et/ou en chimie afin de suivre la formation demandée, notamment au regard des exigences du programme du CAPLP. Les mentions obtenues par le candidat seront particulièrement appréciées. - pour les candidats inscrits au titre de l'année universitaire en cours en L3 dans les mentions conseillées, une attention particulière est apportée à la moyenne du semestre 5 - tout élément permettant de justifier de l'expérience professionnelle en milieu éducatif (contrat de travail) **Pièces à fournir :** - Relevés de notes du baccalauréat et de la licence (L1, L2, L3) - C.V. et lettre de motivation **Pièces optionnelles :** - Tout document attestant de l'expérience professionnelle en milieu éducatif (contrat de travail) - Document attestant de la validation et du suivi d'un enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement	Licence mathématiques ou physique ou chimie	*Anglais, Espagnol*		PONGERARD Patrice : patrice.pongerard@univ-reunion.fr
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Encadrement éducatif - Conseiller principal d'éducation	Conseiller principal d'éducation	Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit Connaissance en sciences humaines (sociologie, psychologie, philosophie) Bases en droit appréciées Bonne culture générale Connaissance du système éducatif Savoir construire un discours cohérent et construit Expérience de terrain souhaité dans l'Education nationale Expérience souhaitée dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement Esprit synthétique et d'analyse Esprit d'équipe et de travail en équipe Individualiste s'abstenir Capacité d'écoute, d'analyse. Pratique de l'entretien individuel et professionnel Sens très développé du relationnel	**Critères pris en compte pour l'admission :** Le parcours antérieur du candidat et notamment dans les licences conseillées les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée Prise en compte des résultats académiques antérieurs (résultats au baccalauréat et en licence) la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. **Pièces à fournir :** - Relevés de notes du baccalauréat et de la licence (L1, L2, L3) - C.V. et lettre de motivation **Pièces optionnelles :** - Certification C2i niveau 1 ou attestation PIX - Contrat des postes occupés dans l'Education nationale : AED, contractuel enseignant et/ou CPE. - Document attestant de la validation et du suivi d'un enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement	Administration publique Droit Economie Administration économique et sociale Sciences politiques Histoire Sociologie Psychologie Sciences de l'éducation Philosophie Sciences sociales	*Anglais, Espagnol*		VAUTHIER Michaël : michael.vauthier@univ-reunion.fr BALANCY Leïla : leila.balancy@univ-reunion.fr

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation, recherche en éducation	Recherche en éducation	- Esprit critique - Savoir structurer sa pensée - savoir argumenter - Connaissance pluridisciplinaire du fait éducatif	**Critères pris en compte pour l'admission :** Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées Moyenne générale obtenue en L1, L2 et L3 Note obtenue en méthodologie de la recherche La motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel. La qualité rédactionnelle de la lettre de motivation Les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée **Pièces à fournir :** Relevés de notes du baccalauréat et de la licence (L1, L2, L3) C.V. et lettre de motivation	Licence Sciences Humaines et Sociales	*Anglais, Espagnol*		ALAOUI Driss : driss.alaoui@univ-reunion.fr
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation, langue et culture créoles	Langue et culture créoles	- Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante soit par l'obtention d'une licence soit par la validation d'enseignements de préprofessionnalisation dans une discipline scolaire - Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner - Avoir des connaissances sur les aires créolophones - Maîtriser sa communication - Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence - Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence	**Pièces à fournir :** - relevés de notes du baccalauréat et de la licence (L1, L2, L3) dans les mentions de licences conseillées - C.V. et lettre de motivation **Pièce optionnelle :** - tout document attestant de la validation et du suivi d'un enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement **Critères pris en compte pour l'admission :** Adéquation du cursus d'étude avec la demande d'admission en Meef Langues et cultures créoles Les cursus justifiant de connaissances dans au moins une des disciplines optionnelles proposées à l'INSPE de la Réunion (lettres, anglais ou espagnol) seront valorisés. Pour les candidats inscrits au titre de l'année universitaire en cours en L3 dans les mentions conseillées, une attention particulière est apportée à la moyenne du semestre 5 Pertinence de l'argumentaire de la lettre de motivation au regard du projet professionnel	Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Créole ou Anglais ou Espagnol licence lettres	*Anglais, Espagnol*		SOUPRAYEN-CAVERY Logambal : logambal.souprayen-cavery@univ-reunion.fr
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation, formation de formateur	Formation de formateurs	- avoir une appétence pour les questions de formation d'adultes et, si possible, quelques expériences d'intervention en formation et/ou d'accompagnement, insertion, orientation de publics adolescents ou adultes. - disposer de connaissances en rapport avec l'éducation, l'orientation, l'accompagnement, la formation initiale et continue.	Disposer d'une licence 3 (sauf entrée par la VAPP sur la base d'expériences avérées en termes d'intervention, de responsabilités de formations et/ou de conception de dispositifs de formation d'adultes) - Les candidats doivent présenter leur parcours antérieur de formation et valoriser les éléments de ce parcours en rapport avec leur projet professionnel dans le domaine de la formation d'adultes - Pouvoir préciser les motivations en matière d'ingénierie de formation en rapport avec un projet professionnel concret **- Pièces à fournir :** relevés de notes et diplômes obtenus depuis le Baccalauréat C.V. et lettre de motivation	Toute L3, mais valorisation des L3 ayant un rapport avec les sciences humaines et sociales, les sciences de l'éducation et de la formation. Au-delà, les diplômes issus des domaines du travail social, et de la santé, accompagnés d'expérience en formation d'adultes, sont acceptés.	*Anglais, Espagnol*		BERTONE Stefano : Stefano.Bertone@univ-reunion.fr

Le 1er vice-président
de l'Université de
la Réunion

Dominique MORAU

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
DAJI

Approuve par le Conseil d'Administration
dans sa séance du 26 FEV. 2024

UNIVERSITE DE LA REUNION

Règlement relatif à l'admission en première année du diplôme national de master

Délibération n° du Conseil d'administration en date du

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 613-3 et suivants, D. 612-36 et suivants, R. 612-36-3 et D. 613-38 et suivants ;

Vu le Code du travail et notamment ses articles L. 6325-1 à L. 6325-24, L. 6314-1, D. 6325-1 à D. 6325-32 ;

Vu l'avis de la commission formation et vie universitaire du ;

Article 1.

Les formations du deuxième cycle sont ouvertes aux candidats :

- titulaires d'un diplôme de licence ou équivalent.
- qui peuvent bénéficier de la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur. Dans ce dernier cas le dossier d'admission vaut demande de validation des acquis.

Pour l'admission en première année du diplôme national de master, des capacités d'accueil sont fixées pour chacune des mentions et arrêtées chaque année par le conseil d'administration de l'Université de La Réunion.

Article 2.

L'admission en première année du diplôme national de master est prononcée par le président de l'université, après avis d'une commission sur le dossier présenté par le candidat.

Article 3.

L'examen des candidatures s'appuie sur les quatre critères généraux ci-dessous et le cas échéant, des critères additionnels arrêtés par le conseil d'administration après avis de la commission de la formation de la vie universitaire :

- le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ;
- les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ;
- la motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel ;
- le cas échéant l'admission peut être soumise à un entretien préalable.

Article 4.

Pour les candidats titulaires d'un diplôme de licence ou équivalent qui postulent sur une formation initiale ou en formation par alternance, le candidat dépose son dossier de candidature sur le portail national Mon Master, selon le calendrier national en vigueur.

Pour les candidatures par voie de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels ou pour une formation ouverte exclusivement en formation continue les dossiers doivent être déposées sur la plateforme mise en place par l'établissement selon le calendrier fixé chaque année par le conseil d'administration de l'Université de La Réunion.

Pour les candidatures des étudiants étrangers (à l'exclusion des ressortissants de l'Espace économique européen, d'Andorre, de Suisse ou de Monaco) dont le pays de résidence est couvert par le dispositif *Études en France*. Les dossiers doivent être déposés sur la plateforme Etudes en France selon le calendrier national arrêté chaque année. Les candidats dont le pays de résidence n'est pas couvert par le dispositif Etudes en France peuvent candidater sur la plateforme Mon Master ou la plateforme mise en place par l'établissement, en fonction du statut de la formation.

Aucun envoi postal n'est accepté.

Le dossier de candidature comprend obligatoirement les éléments suivants :

1. La copie d'une pièce d'identité en cours de validité.
2. Un *curriculum vitae* limité à deux pages ;
3. Une lettre de motivation qui expose notamment son projet personnel et professionnel en rapport avec les compétences visées par le diplôme ;
4. La copie des diplômes, certificats et attestations de toutes ses expériences antérieures de formation ou d'activités personnelles ou professionnelles ou d'apprentissage et pour les étudiants en cours de formation en troisième année de licence, la copie du certificat de scolarité ;

   Les documents en langue étrangère sont admis avec leur traduction certifiée conforme par un traducteur assermenté. Les diplômes étrangers devront être fournis après avoir été certifiés par le centre international d'études pédagogiques (CIEP - Centre ENIC-NARIC) et à défaut du certificat, le dossier de candidature doit inclure le récépissé de la demande adressée au CIEP.
5. La copie des relevés de notes associés aux formations suivies ;
6. Les pièces associées aux critères additionnels, le cas échéant ;
7. Les documents certifiés permettant de justifier d'une situation particulière ou pièces complémentaires jugées utiles pour l'étude de votre candidature (interruption d'études ou d'activités professionnelles, lettre de recommandation, promesse d'embauche etc), le cas échéant.

Article 5.

Pour chaque formation ou groupe de formations et pour toutes les sessions d'admission, la composition d'une commission pédagogique chargée de l'examen des dossiers d'admission est fixée par le président de l'université. Il en désigne les membres, sur proposition, le cas échéant, du directeur de l'UFR, de l'école ou de l'institut qui dispense la formation.

Cette commission est présidée par un enseignent-chercheur elle comprend au moins trois enseignants de la formation concernée (en plus du Président de la commission), elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement, la participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30% des enseignements.

Pour la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, la commission doit être présidée par un Professeur des Universités sauf dérogation du Conseil Académique.

Article 6.

Après avis de la commission qui a examiné les dossiers de candidature, la décision du président de l'université est notifiée au candidat par voie électronique à l'adresse qu'il a mentionnée lors du dépôt de sa candidature. Cette décision ne peut s'écarter de l'avis de la commission sauf cas exceptionnels.

En cas d'avis défavorable, le candidat peut demander par écrit la communication de l'avis motivé de la commission conformément à la réglementation en vigueur.

Article 7.

Lorsque le candidat titulaire d'un diplôme national de licence n'a obtenu aucune proposition d'admission en première année du diplôme de master à la suite de ses demandes, et sous réserve qu'il ait formulé des demandes d'admission dans deux mentions de masters différentes, il peut saisir le recteur conformément à la règlementation en vigueur pour obtenir trois propositions d'admission dont l'une prioritairement dans l'établissement où il a obtenu le diplôme national de licence ; ces propositions sont formulées en accord avec le président de l'université et en fonction des capacités d'accueil.

Pour toutes les formations, une commission est instituée pour l'examen des dossiers de recours ; cette commission est composée des présidents de chaque commission pédagogique, ainsi que des responsables pédagogiques et se réunit sur convocation du président de l'université qui désigne alors son président.

Article 8.

Une fois l'admission prononcée :

- si le master est offert au titre de la formation initiale, le candidat procède ensuite à son inscription administrative selon les modalités et le calendrier fixés par l'établissement.
- si le master est offert au titre de la formation par apprentissage, l'inscription du candidat est subordonnée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise une organisation partenaire ou non de la formation. Il sera directement inscrit en formation par l'administration (CFA-UR) une fois le contrat signé entre l'entreprise/l'organisation, l'apprenti et l'Université.
- si le master est offert au titre de la formation professionnelle continue, l'inscription du candidat est subordonnée :
    - à la réception de la notification de prise en charge du financement et de la signature du contrat de formation professionnelle. L'entrée en formation continue s'effectue sous réserve de la signature d'un contrat de professionnalisation ou d'une période de professionnalisation avec une entreprise partenaire ou non de la formation. Le candidat sera directement inscrit en formation par l'administration (composante de formation ou DFTLV, suivant la formation concernée) une fois la convention de formation signée entre l'université et l'entreprise et après la réception de la notification de financement de l'OPCO.
    - Ou à la signature du contrat de formation professionnelle (individuel payant), ce qui demande la signature d'une convention individuelle entre l'Université, le candidat et l'entreprise d'accueil. Le candidat sera directement inscrit en formation par l'administration (composante de formation ou DFTLV, suivant la formation concernée) une fois la convention de formation individuelle signée.

Article 9.

Pour les places déclarées vacantes à l'issue de la phase principale de candidature et du traitement des dossiers de recours, une phase complémentaire d'admission est organisée.

Article 10.

La direction générale des services est chargée de l'exécution du présent règlement et de sa publicité.

Le 1er vice-président
de l'Université de
la Réunion

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Dominique MORAU

Approuve par le Conseil d'Administration
dans sa séance du 26 FEV. 2024

UNIVERSITE DE LA REUNION

Règlement relatif à l'admission en deuxième année du diplôme national de master

Délibération n° ..... du Conseil d'administration en date du .....

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 613-3 et suivants, D. 612-36 et suivants, R. 612-36-3 et D. 613-38 et suivants ;

Vu le Code du travail et notamment ses articles L. 6325-1 à L. 6325-24, L. 6314-1, D. 6325-1 à D. 6325-32 ;

Vu le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'avis de la commission formation et vie universitaire du ;

Article 1.

A l'exception des étudiants de l'établissement soumis à une procédure de recrutement en première année d'une mention du diplôme de master au titre de l'année universitaire précédente pour lesquels l'accès à la deuxième année de la même mention du diplôme de master est de droit, l'admission à la deuxième année du diplôme de master est ouverte aux candidats :

- qui peuvent bénéficier de la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur. Dans ce dernier cas le dossier d'admission vaut demande de validation des acquis,
- qui ont validé la première année de la même mention de première année du diplôme de master dans un autre établissement d'enseignement supérieur ou au titre d'une année universitaire antérieure à l'année de formation pour laquelle la candidature est formulée. Ces derniers devront déposer un dossier de candidature.

L'admission est subordonnée à la capacité d'accueil arrêtée pour la première année du diplôme national de Master.

Article 2.

L'admission en deuxième année du diplôme national de master est prononcée par le Président de l'université, après avis d'une commission sur le dossier présenté par le candidat.

Les candidats présentant un dossier dans le cadre de la procédure de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur doivent présenter un dossier selon les mêmes conditions que celles fixées pour l'admission.

Article 3.

L'examen des candidatures s'appuie sur les quatre critères généraux ci-dessous :

- Le parcours antérieur du candidat et notamment les formations conseillées ;
- Les aptitudes du candidat à poursuivre la formation demandée ;
- La motivation du candidat au regard de son projet personnel et professionnel.
- L'admission peut être soumise à un entretien préalable.

Article 4.

Pour chaque formation demandée, le candidat dépose son dossier de candidature sur le portail e-candidat.

Après la saisie de son dossier, le candidat reçoit un accusé réception par voie électronique à l'adresse qu'il a mentionnée lors du dépôt de sa candidature.

Aucun envoi postal n'est accepté.

Le dossier de candidature comprend obligatoirement les éléments suivants :

1. La copie d'une pièce d'identité en cours de validité.
2. Un *curriculum vitae* limité à deux pages ;
3. Une lettre de motivation qui expose notamment son projet personnel et professionnel en rapport avec les compétences visées par le diplôme ;
4. La copie des diplômes, certificats et attestations de toutes ses expériences antérieures de formation ou d'activités personnelles ou professionnelles ou d'apprentissage et pour les étudiants en cours de formation en troisième année de licence, la copie du certificat de scolarité ;

   Les documents en langue étrangère sont admis avec leur traduction certifiée conforme par un traducteur assermenté. Les diplômes étrangers devront être fournis après avoir été certifiés par le centre international d'études pédagogiques (CIEP - Centre ENIC-NARIC) et à défaut du certificat, le dossier de candidature doit inclure le récépissé de la demande adressée au CIEP.
5. La copie des relevés de notes associés aux formations suivies ;
6. Les pièces associées aux critères additionnels, le cas échéant ;
7. Les documents certifiés permettant de justifier d'une situation particulière ou pièces complémentaires jugées utiles pour l'étude de votre candidature (interruption d'études ou d'activités professionnelles, lettre de recommandation, promesse d'embauche etc), le cas échéant.

Le candidat dépose son dossier de candidature selon les calendriers de gestion fixés par le conseil d'administration après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire.

Article 5.

Pour chaque formation ou groupe de formations et pour toutes les sessions d'admission, la composition d'une commission pédagogique chargée de l'examen des dossiers d'admission est fixée par le président de l'université. Il en désigne les membres, sur proposition, le cas échéant, du directeur de l'UFR, de l'école ou de l'institut qui dispense la formation. Cette commission est présidée par un professeur des universités, sauf dérogation décidée après avis conforme du Conseil académique, et comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue ; elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement, la participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30% des enseignements.

Article 6.

Après avis de la commission qui a examiné les dossiers de candidature, la décision du président de l'université est notifiée au candidat par voie électronique à l'adresse qu'il a mentionnée lors du dépôt de sa candidature. Cette décision ne peut s'écarter de l'avis de la commission sauf cas exceptionnels.

Article 7.

Une fois l'admission prononcée :

- si le master est offert au titre de la formation initiale, le candidat procède ensuite à son inscription administrative selon les modalités et le calendrier fixés par l'établissement.

- si le master est offert au titre de la formation par apprentissage, l'inscription du candidat est subordonnée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise une organisation partenaire ou non de la formation. Il sera directement inscrit en formation par l'administration (CFA-UR) une fois le contrat signé entre l'entreprise/l'organisation, l'apprenti et l'Université.
- si le master est offert au titre de la formation professionnelle continue, l'inscription du candidat est subordonnée :
    - à la réception de la notification de prise en charge du financement et de la signature du contrat de formation professionnelle. L'entrée en formation continue s'effectue sous réserve de la signature d'un contrat de professionnalisation ou d'une période de professionnalisation avec une entreprise partenaire ou non de la formation. Le candidat sera directement inscrit en formation par l'administration (composante de formation ou DFTLV, suivant la formation concernée) une fois la convention de formation signée entre l'université et l'entreprise et après la réception de la notification de financement de l'OPCO.
    - Ou à la signature du contrat de formation professionnelle (individuel payant), ce qui demande la signature d'une convention individuelle entre l'Université, le candidat et l'entreprise d'accueil. Le candidat sera directement inscrit en formation par l'administration (composante de formation ou DFTLV, suivant la formation concernée) une fois la convention de formation individuelle signée.

Article 9.

Une seconde session pourra être organisée selon les modalités fixées par l'article 4 et les calendriers de gestion fixées par le conseil d'administration après avis de la commission formation et vie universitaire.

Pour les places déclarées vacantes en formation par apprentissage et en formation continue, plusieurs sessions d'admission pourront être organisées selon les modalités fixées par l'article 4 et les calendriers de gestion fixées par le conseil d'administration après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire.

Article 10.

La direction générale des services est chargée de l'exécution du présent règlement et de sa publicité.

Le 1er vice-président
de l'Université de
la Réunion

Dominique MORAU

Approuvé par le Conseil d'Administration
dans sa séance du 26 FEV. 2024